Balma, le 25 septembre 2026

Monsieur le Président de la ligue Midi-Pyrénées de tir

à

Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Directeur.

Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 25 septembre 2026, qui s'est déroulée à notre siège.

Présents :
Mesdames : Anne GUILMAIN - Camille RAZES.
Messieurs : Francis ABADIE - Guy CAYRET - Gabriel CHAMAYOU - Gilbert DEJEAN - Serge DEVIC - Bernard FULGENCE - Jean-Luc GILLET - Charles GOMEZ - José HERNANDEZ - Anton MINKO - Francis MORTELETTE - Sébastien PONS - Alain ROBERT - Jean-Paul ROMMELAERE - Marc SIADOUS - Thierry SOURRY

Absents excusés :
Mesdames : Prisca BOUVIALA - Elodie JOURDAN
Messieurs : Michel BARTHE - Bernard BOURREL - Jean-Philippe DUPOUY -Jean-Pierre TORAN

17 h 30 – Le Président ouvre la séance

Marc Siadous débute la réunion en présentant Mme Daubasse Agnés qui a pris ses fonctions de secrétaire administrative en août dernier en remplacement de Mme Boullard Diané, actuellement en arrêt maladie.

1 Point des licences au 25 septembre 2026

A ce jour, la Ligue Midi-Pyrénées compte10291 licenciés. Cela représente 76,9% des licenciés au 31 aout 2026.
Le nombre de licenciées féminines représente 13,73%.
Les écoles de tir (poussins à minimes) représentent 2,36% tandis que les jeunes (cadets et juniors) représentent 2,17%. Soit au global 4,5%.
A noter qu'en 2010, les écoles de tir et les jeunes représentaient 10% des effectifs de la Ligue.
On constate une stabilité du nombre de jeunes depuis 2010 mais ce chiffre n'a pas augmenté si on compare le nombre global de licencié qui a doublé.

2 Présentation des décisions à valider saison 2026-2027

Marc Siadous présente les décisions à valider pour la saison 2026-2027.

Point 3 : Aide aux clubs : désormais les aides s'orienteront vers la lutte contre la plombémie.
Point 4 : Réversion vers les comités départementaux : un débat a lieu au sujet de la réversion aux comités départementaux pour modifier le montant de la réversion à 1,50€/licencié au lieu de 2€.
Un vote est fait : 15 pour le maintien à 2€ et 2 abstentions. A la majorité, le montant de réversion est maintenu à 2€/licenciés.
Pour la saison prochaine 2027/2028, une quote part sera décidée par chaque Comité Départemental. Cette quote part sera en sus sur la licence actuelle. Chaque département sera autonome dans leurs décisions financières.
Point 8 : Aide cibles électroniques : Le montant est de 1000€ pour une première cible et 500€ pour une deuxième. Selon le nombre de demande, le montant sera revu au prorata afin de ne pas dépasser le budget de 13000€ prévu.
Une preuve d'installation sera demandée aux clubs.
Point 9 : Aide à l'organisation d'un level TSV ou d'une compétition TWS : les aides ne concerneront que les athlètes de la ligue Midi-Pyrénées.
Point 11 : Remboursement frais de déplacement et d'hébergement : José Hernandez indique qu'il est complexe de rester dans un budget de 27€/repas du soir pour les arbitres sachant que les régionaux sont sur les fins de semaines. Il est proposé d'augmenter le repas du soir à 30€ et 130€ la soirée étape. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

3 Ébauche du budget prévisionnel 2026-2027

Francis Abadie présente le budget prévisionnel. Le budget prévisionnel ne fait pas l'unanimité. Il faut prendre en compte deux paramètres.
Premièrement, nous devons provisionner 20 000€ par saison, cette provision servira tous les ans pour permettre dans une dizaine d'année de donner les moyens aux futurs dirigeants de notre ligue en 2036 de renouveler les cibles électroniques. Sinon nous créons de la dette pour nos successeurs.
Deuxièmement, cette saison nous avons besoin de 20 000€ complémentaires pour terminer notre stand Ligue en cibles électronique.
En conclusion il nous manque 40 000€ par rapport au budget 2025-2026, soit 10 %.
Troisièmement, cet état de fait nous oblige à réduire certains postes de frais.

Un rappel nos missions Ligue sont : organiser tous les championnats régionaux, maintenir un corps arbitral performant, avoir un corps de formateurs efficaces, soutenir une équipe entraînement jeune de haut niveau, pouvoir compter sur une commission homologation au top niveau.
Avoir une comptabilité irréprochable, veiller à la santé physique et morale de toutes et tous, faire face aux dépenses contraintes (salaire(s), assurances, loyers, cabinet comptable, etc ……).
Les autres missions non « régaliennes », nous ne sommes pas obligés, s'il y a des économies à faire c'est tout sauf sur le régalien. Si nous faisons autrement nous serons contraints d'augmenter les licences.

4 Point financier au 31 août 2026

A ce jour, nous avons 302009,47€ sur le compte courant.
Francis Abadie indique que désormais, les factures seront réalisées uniquement par Mme Daubasse.

Avant toute commande particulière (hors petites sommes courantes), il est demandé aux présidents de commissions d'informer par mail le Trésorier avec le Président en copie. De plus, il est demandé de faire apparaître « Ligue Midi-Pyrénées de tir » sur les factures.

5 Projet déplacement siège Ligue et projet stand régional

Marc Siadous évoque le projet d'un stand régional de 60 postes 10/18mètres et prévoir la possibilité future d'une extension pour un 25 et un 50 mètres. Le président avait consulté et demandé l'avis, du Trésorier, du Responsable de la Gestion Sportive et le premier Vice-Président.
Le projet est un projet à 7/8 ans. La localisation serait un lieu à proximité d'un accès autoroutier. Ce projet devra être prioritaires, sauf sur les dépenses « régaliennes ».
Une commission devra être formée pour l'avancée de ce projet.

6 Plan de développement Ligue à ébaucher

Ce sujet n'est pas traité.
Marc Siadous évoque juste le projet d'un plan de développement.
Un plan de développement est obligatoire pour toute association. C'est un document qui oriente et défini les grandes lignes de développement et actions de la Ligue sur une dizaine d'années. Gérer c'est prévoir et de se donner des objectifs réalisables dans l'intérêt commun.

7 Présentation de l'organisation du bureau ligue (horaires et tâches)

L'organisation d'ouverture des bureaux de la Ligue est posée. L'accueil du public se fera les après-midis de 12h55 à 16h55 les lundis, mardis et mercredis, le jeudi matin de 9h à 12h et la journée du vendredi (9h/12h et 12h55/16h55). Les autres demi-journées seront réservées aux diverses tâches de comptabilité pour éviter les interruptions des tâches. Tout visiteur devra avertir de sa venue.

8 Précisions sur la délivrance des Ordres de Mission

Sur les ordres de missions, il est rappelé l'importance de signifier le lieu, la date et l'objet. Les ordres de missions sont signés par les présidents de commission. Les ordres de mission du président de la commission concernée seront signés le Président de la Ligue.

9 Homologations

7 dossiers ont été finalisés. D'autres sont toujours en cours.
Jean-Paul Rommelaere indique que désormais il ne relancera plus les clubs pour avoir l'ensemble des documents nécessaires à l'homologation et laissera les dossiers en attente.
Il faut savoir que dès que la commission d'homologation rentre dans un club, le dossier l'homologation précédente est caduque. Si des installations fonctionnent sans homologation, la pratique sportive est sous la seule responsabilité du président.
La ligue prendra en charge une pré-visite et la visite d'homologation, ou une première visite d'homologation et une seule contre visite. Les frais des visites supplémentaires seront à la charge de l'association concernée.
Il évoque également la problématique actuelle du club de St Affrique dont les installations ont été fermées administrativement par la mairie suite à des résultats de plombémie de membres du club communiqués par ces derniers à la mairie.

10 Intervention Gestion Sportive

Sébastien Pons présente le bilan de la gestion sportive depuis le précédent comité directeur du 29 mai dernier.

- Championnat Régional Silhouettes Métalliques petit calibre les 6 et 7 juin 2026 à Montredon Labessonie (81). **5 athlètes pour 20 tirs** d'enregistrés (3 athlètes pour 16 tirs d'enregistrés en 2024/2025).

- Championnat de France Bench Rest à La Fare Les Oliviers (Provence), du 8 au 13 juin 2026. 2 athlètes ont remporté des titres, à savoir Luca Cottes Desanti, **3 médailles d'Or en Factory 100 et 200m ainsi qu'en Grand Aggregatefactory et Patrice Cottes, qui remporte 2 médailles d'Argent en Grand Aggregate VARMINT FOR SCORE et 200m VFS, tous deux de la ST Lauragaise (31).**

- Championnat de France Armes Anciennes à Vitrolles (Provence), du 8 au 14 juin 2026. 10 athlètes ont participé. **1 médaille d'Or remportée par Luc Placier, du Club de Puylagarde (82),** dans la discipline Maximilien Origine.

- Championnat Régional 25/50m à Millau (12), du 12 au 14 juin 2026.**172 athlètes pour 343 tirs d'enregistrés**. (155 athlètes pour 308 tirs d'enregistrés en 2024/2025,153 athlètes pour 296 tirs en 2023/2024 à Millau).

- Championnat Régional Fosse et Skeet Olympiques à Lombers (81), les 13 et 14 juin 2026. **09 athlètes pour 09 tirs**. (12 athlètes pour 12 tirs en 2024/2025, 8 athlètes en 2023/2024) Le Championnat de France SO aura lieu du 15 au 20/09/2026 au CNTS et le FO du 22 au 27/09/2026 au CNTS également.

- Championnat de France TAR du 19 au 21 juin 2026 au CNTS. **1 médaille en individuel, en Bronze**, pour **Eric Langhinrichs du 38SP T.S MÉRENVIELLE** en Arme de Poings Authentique 832.

- Championnat Régional ISR / 300m ISSF à Artagnan (65) le 4 juillet 2026. **06 athlètes pour 12 tirs, dont 2 hors Ligue**. (12 athlètes pour 19 tirs en 2024/2025, 8 athlètes pour 11 tirs en 2023/2024). Le championnat de France aura lieu du 18 au 19/09/2026 au CNTS.

- 4ème édition du Challenge Inter-Ligues Jeunes, du 3 au 5 juillet 2026 au CNTS. **Les jeunes du Collectif de la Ligue se sont classés à la 1ère place de cette 4ème édition**. C'est une première pour notre Ligue, Félicitations à ces jeunes et à leurs entraîneurs !

- Championnat de France 25/50m à Volmerange Les Mines du 15 au 22 juillet 2026.**3 clubs qualifiés pour le CDF Clubs 25/50m**, Millau en carabine D1, Fenouillet en pistolet D1 et Pamiers promu à l'issu des régionaux en carabine D2.**57 athlètes de sélectionnés en individuels, pour 91 tirs.**

 Durant ce Championnat de France 25/50m, les athlètes de la Ligue Midi-Pyrénées de Tir ont remporté au total :**4 médailles d'Or, 3 médailles d'Argent,**

3 médailles de Bronze, en individuels. En équipes de trois, 2 médailles d'Or, 1 médaille d'Argent et 1 médaille de Bronze !*(En 2025 : 2 Or, 3 Argent et 3 Bronze en individuels et en équipes :2 Or, 1 Argent et 1 Bronze)*

<u>- En individuel</u> :
- Valérian Sauveplane de la Stc Millavoise, se classe 1er et donc Champion de France en Carabine 60 BC S1,
- Louis Ehrmann de l'Astac Albi, se classe deux fois 1er et donc deux titres de Champion de France au Pistolet Standard CG et au Pistolet P25m CG,
- Yolann Pomès du Cible Tir Blagnacais, se classe 1er et donc Champion de France en Carabine 60 BC CG,
- Elise Cognon, de la Société de Tir de Pamiers, se classe 2ème en Carabine 60 BC CF,
- Matéo Marcia, de la Société de Tir de Pamiers, se classe 2ème en Carabine 3x20 CG,
- Lana Senzier, du Tir en Pays Couserans, se classe 2ème au Critérium MF Pistolet 25m,
- Pascal Bessy de la Stc Millavoise, se classe 3ème en Carabine 60 BC S3,
- Baptiste Cognon, de la Société de Tir de Pamiers, se classe à deux reprises, 3ème en Carabine 60 BC MG et en Carabine 3x20 MG.

<u>- En équipes de trois</u> :
- L'équipe de la **Stc Millavoise**, composée de Valérian Sauveplane, Jérémie Morin et Pierre Legrand se classe **1ère en Carabine 60 BC S1 et 2ème en Carabine 3x20 S1,**
- L'équipe de la **Société de Tir de Pamiers,** composée de Matéo Marcia, Elise Cognon et Léa Descuns, **se classe 1ère en Carabine 3x20 CG,**
- L'équipe de la **Stc Millavoise**, composée de Jean-Pierre Roudier, Nicolas Valat et Alain Blaszczyk se classe **3ème en Carabine 60 BC S3**.

- **<u>CDF Clubs 25/50m à Volmerange Les Mines le 19 juillet 2026 :</u>**
Malheureusement, pas de médaille pour nos 3 équipes engagées.
La Stc Millavoise se classe à la 9ème place en Carabine D1 (ils restent en D1 pour la saison prochaine)
La Société de Tir de Pamiers, se classe à la 14ème place en Carabine D2 (ils sortent de la D2 pour la saison prochaine)
Le Tir Sportif Fenouillet, se classe à la 19ème place en Pistolet D1 (ils descendent en D2 pour la saison prochaine).
Bravo à eux pour leurs résultats ainsi qu'à tous les autres athlètes pour leurs performances. La saison prochaine, le CDF 25/50m aura lieu à Montluçon.

- Championnat de France Silhouettes Métalliques à Aussac-Vadalle (P-C) du 2 au 8 aout 2026.

1 médaille d'Argent pour Philippe Agnello de l'AMTACA, en Pistolet GC Production.

- Championnat de France 300m / ISR du 18 au 19 septembre 2026 au CNTS. 9 athlètes de qualifiés. **2 médailles individuelles et 1 par équipe pour la StC Millavoise**. **Lisandra Stora remporte la médaille d'argent** en Carabine 300m

60BC Dames 1, **Jérémie Morin, remporte la médaille de Bronze**, en Carabine 300m 60BC Séniors 1 et **l'équipe composée d'Alain Blaszczyk, Jean-Pierre Roudier et Lionel Lemoussu, remporte la médaille d'Argent** en Carabine 300m 60BC Séniors 2.

- **Au niveau international**, **4 athlètes** ont participé au niveau international :

 ➔ Un athlète a participé à la **Coupe du Monde d'Arbalète Match "Austria Open 2026"** du 4 au 6 juin 2026 à Innsbruck (AUTRICHE), il s'agit de **Sébastien Pinéda de la Cible de l'Adour (65).**
 Avec ses coéquipiers, Mathis Pascal et Dhalluin Michael, de l'équipe de France, il s'est classé à la **2ème place par équipe** !
 En individuel, il se classe à la **28ème place** lors du premier match et 23ème lors du 2ème match. Enfin, il se classe **4ème par équipe mixte** avec sa coéquipière, Lena Giannini !
 Sébastien Pinéda a également participé au **Championnat d'Europe Arbalète Match 10m** au CNTS du 3 au 8 aout 2026, où il se classe à la **6ème place** en individuel !

 ➔ Un athlète qui a participé à la **Meyton Cup à Innsbruck (Autriche)** du 15 au 19 janvier 2026, il s'agit de **Matéo Marcia** de la Société de Tir de Pamiers (09), qui se classe **2ème lors du 1er Match et 1er lors du 2ème Match** en Carabine 10m. Matéo a également participé au **Championnat d'Europe 10m U16/U18** du 1er au 8 février 2026 à Burgas (BULGARIE), où il se classe **15ème en Carabine** U16. Matéo a participé également à l'**OFAJ** du 26 juillet au 2 aout 2026 à Argentan (France), où il se classe **4ème en Carabine 3x20 50m, 7ème en Carabine 10m et 4ème en équipe mixte** Carabine 10m avec Anabell Dorsam.

 ➔ Un athlète a participé à la **Coupe des Alpes** du 29 avril au 2 mai 2026 à Chambéry (France), il s'agit de **Yolann Pomès** de la Cible Blagnacaise (31), en carabine 10m, où il se classe **17ème, 11ème en carabine 50m 3 positions et 4ème en carabine 50m** 3x20 par équipe, avec Yonis Coquillon et Marcelin Bonnet. Yolann a participé également à l'**OFAJ** du 26 juillet au 2 aout 2026 à Argentan (France), où il se classe **2ème en Carabine 3x20 50m, 2ème en équipe mixte** à la Carabine 10m avec Liana Muller et **9ème à la Carabine 10m**. Il a également participé à une compétition internationale du 13 au 16 aout 2026, à Schwadernau en Suisse, **l'IWK U18**, où il se classe **5ème en Finale du 3x20**. Enfin il a également participé au **Championnat d'Europe 25/50m U18** du 19 aout au 24 aout 2026 à Tallinn (ESTONIE), où il se classe **8ème en individuel Carabine 3x20 et Champion d'Europe par équipe** avec Sacha Lepage et Samuel Krafft.

 ➔ Un athlète a participé à l'**OFAJ** du 26 juillet au 2 aout 2026 à Argentan (France), il s'agit de **Louis Hermann** de l'Association Sportive de Tir Albi Compétition, ASTAC (81), où il se classe **1er au Pistolet 25m, 3ème au Pistolet 10m, 3ème par équipe mixte** en Pistolet 10m avec Adelaïde Michelot. Il a également participé à une compétition internationale du 13 au 16 aout 2026, à Schwadernau en Suisse, **l'IWK U18**, où il se classe **3ème au P25**. Enfin

il a également participé au **Championnat d'Europe 25/50m U18** du 19 aout au 24 aout 2026 à Tallinn (ESTONIE), où il se classe **6ème en individuel**

Sébastien Pons indique que deux clubs de la Ligue se sont portés volontaires pour organiser un challenge national : le CTBlagnac et la Société de tir de Millau.

Il souligne que les clubs ne doivent pas contacter directement la FFtir pour les problématiques de gestion sportive mais par le Comité Départemental ou la Ligue.

Enfin, il rappelle que les départementaux pour la discipline vitesse 10m doivent se faire sur les nouveaux visuels. A noter que la Ligue avait proposé aux clubs de participer à un achat collectif à un tarif préférentiel pour ces nouveaux visuels (plaques ou autocollants. Seuls 11 clubs avaient répondu favorablement.

11 Intervention Arbitrage

La prochaine formation de tronc commun aura lieu le samedi 5 décembre prochain dans les locaux de la Ligue. Un maximum de 20 personnes pourra être accueilli.

12 Intervention Équipe Entraînement Ligue - CUTS

Pour cette saison, nous avons un BFE en formation, Michel Malpaux du club de tir Saint-Gaudinois. Ses frais de déplacements pour la formation BFE seront pris en charge contre une engagement de 4 ans en tant que formateur au sein de l'équipe entrainement de la Ligue.
Un jeune, ancien du collectif, rejoint également l'encadrement du collectif. Il s'agit de Fabien Chaignon du club de tir Saint-Gaudinois.

Un projet de regroupement des collectifs de Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Aquitaine est en cours mais est complexe en lien avec le calendrier sportif. Anna Guilmain indique que cela fait plusieurs années que le collectif est invité en Languedoc Roussillon et Aquitaine.

Un challenge national va être organisé par la FFTIR au CNTS. Ce challenge n'était initialement pas prévu lors de l'élaboration du budget prévisionnel.

La convention pour le CUTS est cours de réécriture pour l'actualiser. Elle est actuellement en relecture à l'université.

13 Intervention Équipe Formation Ligue

Charles Gomez indique qu'à ce jour, 56 licenciés se sont inscrits à une formation. Il souligne que le nouveau site internet plus clair a permis de réduire le nombre d'appels.

14 Intervention écoles de tir

A ce jour, Francis Mortelette indique qu'il est trop tôt pour savoir si une augmentation des effectifs est présente. Mais une augmentation des effectifs semble se dessiner dans les clubs.

15 Challenge des Pitchouns

Le calendrier est fait et a été diffusé. La finale se déroulera à Lagrave le 25 avril 2027.

16 Intervention commission TAR

Un recyclage des arbitres TAR doit être organisé au cours de la saison.

17 Intervention commission Armes Anciennes

Un recyclage et une formation arbitrage sera réalisé.
Le challenge avec Languedoc Roussillon va être relancé cette année. Il devrait se dérouler en Languedoc-Roussillon selon leurs disponibilités.

18 Intervention commission TSV et TWS

Thierry Sourri indique qu'un match TSV aura lieu le weekend prochain au CTMN. 141 participants sont inscrits. En avril 2027, c'est à Meauzac qu'un match aura lieu.
Le club de tir de Meauzac a été brillamment représenté au championnat de France avec 4 titres de champion de France

19 Intervention commission Bench Rest 22 Hunter Rimfire

Il manque des arbitres Rimfire sur le Ligue. Bernard Fulgence a contacté le responsable national. Il souhaiterait former un arbitre national pour que ce dernier puisse former des arbitres régionaux par la suite.

20 Intervention commission Silhouette Métallique

Le calendrier a été réalisé et diffusé.
Une équipe club a pu être formé en gros calibre au dernier championnat de France et devrait pouvoir se reformer pour cette saison.

21 Intervention commission Paratir

Camille Razès indique qu'il n'y a rien à signaler pour cette saison. D'autant que les formations telles que le CS handitir.
Sébastien Pons rappelle que pour les championnats les tireurs doivent obligatoirement être classifié.
Charles Gomez indique qu'il envisage l'achat d'un dispositif permettant la pratique du tir pour les mal-voyant.

22 Intervention commission 25/50m

Non évoqué

23 Intervention commission Plateau

Une école de tir plateau va être réouverte à Lombers.

24 État des lieux et avancement regroupement ligues

Point non traité au cours de la réunion. Une réunion du bureau sera convoquée pour débroussailler ce dossier.

25 Divers

- ***Règlement bâtiment du CROS***

Le règlement du bâtiment du CROS a été revu. Il sera diffusé aux membres du comité directeur.

- ***Dotation ancien stand Ligue 10m carton***

60 à 70% du matériel a été attribué.
La date du 16 octobre en après-midi est retenue pour l'enlèvement du matériel par les clubs au parc des expositions du Comminges.

26 Tour de table et questions diverses

Jean-Paul Rommelaere relate une problématique rencontrée lors du recrutement d'un(e) secrétaire administratif(ve). Une employée de la Ligue de Motocyclisme est venue se renseigner au sujet du poste pour un proche le 23 juillet. Elle est alors reçue par Marc Siadous et Jean-Paul Rommelaere.
Un rendez-vous est fixé puis annulé suite à la sélection d'une autre candidature. Par la suite, l'employée rencontrée le 23 juillet, écrit un mail à l'attention de Marc Siadous et du responsable du CROS indiquant que Jean-Paul Rommelaere a posé sa main sur son genou et a « palpé sa cuisse », sans consentement, précisant que ce mail fait suite à un « passif du bureau avec les anciennes secrétaires ».
Une main courante a été déposée par Marc Siadous. Jean-Paul Rommelaere a quant à lui déposé une plainte pour diffamation. Le président n'a pas quitté le bureau pendant les dix minutes de la présence, de cette dame. Pour information Jean Paul Rommelaere était à plus de 1,50 mètre de cette dame. C'est une accusation diffamatoire.

20h55 - L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée par le Président.

Le Président
Marc SIADOUS

La Secrétaire Générale
Camille RAZES